

**UN ÉTAT FORT AU  
SERVICE DES GENS  
LES SOLUTIONS DU PQ EN SANTÉ**



## 1. Décloisonnement des actes cliniques

Avis aux ordres professionnels et au Collège des médecins du dépôt d'un projet de loi pour décloisonner les actes cliniques des 200 000 autres professionnels.

Infirmières, pharmaciens, physiothérapeutes, psychologues, paramédics, etc.

## 2. Gel de la rémunération des médecins

Suspension immédiate du versement des avantages supplémentaires concédés aux médecins lors des deux dernières ententes.

1,5 G\$ sur 5 ans.

Nouvelle ronde de négociations avec FMOQ et FMSQ.

## 3. Réduction de la charge de travail des infirmières et des préposés

Un fonds d'urgence sera immédiatement débloqué pour réduire sans délai les cas problématiques identifiés dans chaque établissement de santé, pour ouvrir des postes supplémentaires à charge de travail réduite, et pour éliminer le temps de travail obligatoire.

De plus, à court terme, une révision en profondeur de la charge de travail (les ratios patients/personnel) sera mise en œuvre.

## 4. Autonomie des conseils d'administration

Par une directive ministérielle, les PDG et PDG-adjoints des CISSS et CIUSSS seront élus par les membres du CA.

Pas par le ministre.

Autonomie de gestion pour les CA.

## 5. Fin du rationnement des soins à domicile et augmentation rapide des budgets

100 M\$ supplémentaires dédiés au soutien à domicile dès 2019.

900 000 heures de plus.

Budget majoré jusqu'à 500 M\$ récurrents après 5 ans.

## **6. Formation de plus d'infirmières praticiennes spécialisées**

**Doter les universités de moyens additionnels pour augmenter les cohortes d'IPS.**

**Objectif : 500 en 2019, contre 255, tel que prévu par gouvernement libéral.**

**500 par année, chiffre maintenu jusqu'en 2024-2025.**

## 7. Meilleur soutien aux personnes avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme

DI : 30 M\$ en 2019-2020.

TSA : 30 M\$ en 2019-2020.

Réduire le temps d'attente pour obtenir un diagnostic.

Améliorer l'accès.

Mieux soutenir les familles.

Pour DI et pour TSA chacun : montant majoré de 10 M\$ par an – 60 M\$ par an au terme du mandat.



## 8. Nation en forme

**Bonifier la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir.**

**1 heure d'activité motrice ajoutée au réseau de services de garde subventionnés.**

**1 heure d'activité physique par jour du CPE au cégep.**

**Centres d'hébergement publics et privés devront offrir un minimum d'activités physiques et de loisir.**

## **9. Retour du Commissaire à la santé et au bien-être**

Dès notre arrivée au pouvoir, pour apprécier et mesurer la performance du système de santé.

## **10. Autonomie des IPS**

**Renégociation de l'entente conclue avec les GMF sur la supervision de la formation des IPS.**

**18 M\$.**

## **11. Début de l'implantation d'un réseau de cliniques d'IPS**

Cliniques sans médecin destinées aux urgences mineures et au suivi de certaines maladies.

Dans CLSC ou cliniques de proximité ouvertes jusqu'à 21 heures, 7 jours par semaine.

## **12. Création d'équipes d'infirmières et de pharmaciens en CHSLD et ajout d'hygiénistes dentaires**

Augmentation des cohortes en conséquence.

## **13. Décloisonnement des actes cliniques**

**Projet de loi visant à revoir les champs de compétence et à donner plus d'autonomie aux 200 000 professionnels.**

## 14. CISSS et CIUSSS plus représentatifs

Plus grande place aux citoyens et aux sous-territoires sur les CA du réseau de la santé.

## 15. Dépôt d'un budget pour optimiser le système de santé

1. Rétablissement des budgets en santé publique.
2. Rétablissement des budgets en protection de la jeunesse.
3. Investissement d'un premier 60 M\$ en soutien à la mission globale des organismes communautaires. À terme, 200 M\$ dans 4 ans.
4. Retour de la couverture de la fécondation in vitro.



## 16. Décloisonnement des professions de la santé

Période de formation d'appoint lorsque nécessaire pour les professionnels à qui de nouveaux actes seront délégués.

## 17. Autonomie réelle de 200 000 professionnels de la santé autres que les médecins.

## **18. Formation de nouvelles IPS**

**Début du plan de formation de 500 IPS par année jusqu'en 2024-2025.**

**UN ÉTAT FORT AU  
SERVICE DES GENS  
LES SOLUTIONS DU PQ EN SANTÉ**

